





## PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (PAM) CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)

Cinquième réunion du sous-groupe sur l'impact environnemental du Groupe du pétrole et du gaz en mer de la Convention de Barcelone (OFOG)

Lija, Malte, du 19 au 20 février 2025

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire

REMPEC/WG.60/1/Rev.1 10 janvier 2025 Original: anglais

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

## **ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

de la cinquième réunion du sous-groupe sur l'impact environnemental du Groupe du pétrole et du gaz en mer de la Convention de Barcelone (OFOG) qui se tiendra à Lija, Malte du mercredi 19 février au jeudi 20 février 2025

## La réunion débutera le mercredi 19 février 2025 à 9h.

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Progrès dans la mise en œuvre du Plan d'action offshore pour la Méditerranée 2016-2024
- 3. Plan d'action offshore pour la Méditerranée -2026-2035
- 4. Normes et lignes directrices offshore régionales
- 5. Partage de données, programme de suivi et communication de l'information
- 6. Programme de travail offshore pour la période biennale 2026-2027
- 7. Questions diverses
- 8. Conclusions et recommandations

Clôture de la réunion